



CONSEIL DE QUARTIERS CENTRE EST
Commissions Animation / Lien social
Réunion du jeudi 18 mars 2010

DÉPARTEMENT
du VAR

ARRONDISSEMENT
de TOULON

DÉMOCRATIE LOCALE

□□□□

Étaient présents.-

Pour le Conseil Municipal :

Martial LEROY, Adjoint au Maire chargé des quartiers Centre Est,
Bernard TROUCHET, Adjoint au Maire chargé des quartiers Ouest,
Solange ANDRIEU, Adjoint au maire délégué à la définition et la mise en œuvre de la politique de solidarité,
Danielle LOPEZ-PEREZ-DIMO, Conseillère Municipale déléguée à l'animation sociale.

Pour les Commissions animation / lien social du Conseil de quartiers Centre-Est :

André BARBERO, Gilbert BRESSAN, Maryse NICOLE, Andrée PATIES, Alain PIACONTINO, Arlette TERNISIEN.

Participaient également à cette réunion :

Gilles GAINAIRE, Directeur de la communication,
Luc PALANGIE, Directeur Territorial,
Daniel STEGER, Responsable service événementiel,
Virginie VASSORT, fonctionnaire territorial assure le secrétariat de la réunion.

Étaient excusés :

Daniel BALIZET, Odile PAVILLON, Christophe SUSINI.



Luc PALANGIE ouvre la séance, il remercie tous les participants.

Il présente :

- Daniel STEGER, responsable du service événementiel de la commune qui apportera son concours et son regard technique sur les propositions

- relatives à l'organisation des fêtes de quartiers ;
- Solange ANDRIEU et Danielle PEREZ-LOPEZ-DIMO qui représentent le Centre Communal d'Action Sociale.

Il rappelle que [Françoise AUBRY](#), directrice des services solidarité / insertion de la ville, a manifesté son intérêt aux réunions organisées sur ce thème.

[Andrée PATIES](#) prend la parole et souligne la volonté du CIL des Mouissèques d'associer les résidents du foyer BARTOLINI. Les fêtes de quartiers constituent des moments propices au développement du lien social. La participation des résidents du foyer Bartolini est recherchée.

[Solange ANDRIEU](#) décrit le fonctionnement des foyers CROIZAT et BARTOLINI. Elle souligne que ces établissements ne sont pas médicalisés et qu'ils accueillent des personnes autonomes de plus de soixante ans.

Elle ajoute que ces foyers ont été laissés à l'abandon depuis plusieurs d'années. Le nouveau conseil d'administration du CCAS développe une politique de rénovation des immeubles. Des travaux ont été engagés de manière à améliorer le cadre de vie des résidents. Le CCAS assure une politique sociale en direction des retraités qui compte tenu de leurs revenus ne peuvent pas se loger en maison de retraite gérée par le secteur privé.

D'autre part, elle informe que la direction du foyer Bartolini vient de changer. L'ancien directeur a sollicité sa mutation vers un autre structure correspondant mieux à son profil. Jasmine PONTARELLI a été nommée à la direction du foyer BARTOLINI, elle souligne que cette nouvelle directrice sera plus à l'écoute des résidents et privilégiera les contacts humains.

Elle indique qu'une kermesse, au sein de cette structure, a été envisagée avec le soutien du service événementiel de la ville dirigé par Daniel STEGER.

Elle apprécie la proposition du CIL des Mouissèques mais elle souhaiterait que toutes les associations du quartier s'impliquent dans cette démarche.

[Andrée PATIES](#) rend compte de la discussion positive qu'elle a eu avec une employée du foyer BARTOLINI au sujet de l'organisation de cette kermesse. Ces manifestations sont créatrices de lien inter générationnel. Elle est tout à fait favorable à l'idée de rassembler les associations du quartier autour de cet événement. Elle propose également d'impliquer les jeunes du quartier.

[Solange ANDRIEU](#) adhère à ces propositions et demandera la participation des animatrices du service 3^{ème} âge à cette fête de quartier.

[André BARBERO](#) note que les employés sont favorables à ce projet. Il souligne qu'un agent territorial du foyer BARTOLINI lui a présenté MANOLO (guitariste). L'intéressé participera à l'animation de la fête.

[Solange ANDRIEU](#) aborde ensuite quelques aspects organisationnels :

- date de cette fête,
- lieu de la manifestation,
- programme (déroulement et contenu).

En réponse, **Andrée PATIES** précise que la fête se déroulera le samedi 5 juin 2010. Il convient de savoir que cette manifestation sera concurrencée par le « carnaval vénitien » organisée par l'association « vitrines seynoises ».

Elle est en attente de conseils pour réussir cette fête du quartier.¹

Elle indique que le matin un vide-grenier sera installé. Un commerçant ambulant assurera un service de restauration rapide sur les lieux.

L'après-midi une animation de type spectacle « café concert » sera proposée sur le site. L'élaboration du plateau a été confiée à André BARBERO.

La partie Est du Parc de la Navale semble la plus adaptée au déroulement de ces animations. La participation du club des argonautes a été sollicitée. Il est également envisagée de se rapprocher du SITATOMAT qui est susceptible de proposer des jeux.

André BARBERO soulève le manque d'implication des associations de commerçants du quartier.

Daniel STEGER souligne que la municipalité à la volonté d'aider les associations à organiser ce type de manifestation. Son service mettra à disposition les moyens techniques et logistiques nécessaires. Cependant, il évoque différentes contraintes liées aux ressources humaines et techniques dont le service événementiel dispose.

Il précise qu'il convient de réaliser un repérage sur le terrain. Pour plus de cohérence et d'efficacité, il propose aux membres du CIL des Mouissèques de se rencontrer sur place pour bien analyser la nature des besoins.

Il relève qu'il convient de s'attacher à développer l'aspect communication et réfléchir aux supports de diffusion de l'évènement. En ce qui concerne ce projet, seule la date du 5 juin 2010 est susceptible de convenir compte tenu des contraintes du service.

Daniel STEGER poursuit son propos en indiquant que, pour tout projet de même nature, il convient de s'appuyer sur les ressources associatives de la ville. Ces actions doivent porter en elles les valeurs pédagogiques d'une Seyne solidaire.

Andrée PATIES approfondit ces propos et considère que ce sont sur ces aspects particuliers que le CIL s'est engagé. Ainsi et pour exemple, elle fait remarquer qu'elle souhaite impliquer les jeunes gens adhérents de l'OMASE. Ces derniers devrait assurer une partie « concert ». Ils seront associés à la construction de l'évènement et partageront les contraintes de l'animation, Ceci devrait répondre à la notion de valeur pédagogique développée ci-avant. Elle ajoute que Nicole LANATA (absente ce soir) soutient le contenu de la fête et c'est elle, dans le cadre de réunions de commission lien social, qui nous a présenté l'action éducative conduite par l'OMASE autour de la constitution et de la production de ce groupe

1

musical.

[Andrée PATIES](#) fixe un RDV avec Daniel STEGER pour le jeudi 25 mars 2010 sur le site Porte Marine à 17 h 30.

[Daniel STEGER](#) note qu'il conviendra de réaliser un point sur l'occupation du domaine et rédiger les arrêtés correspondants.

[Gilbert BRESSAN](#) précise que le CIL des Mouissèques désire occuper une partie du côté EST du parc.

[Andrée PATIES](#) rappelle que le succès de cette manifestation repose également sur le choix du lieu où se déroule la fête. « Etre vu par la population » constitue une des réponses.

[Gilbert BRESSAN](#) demande si pendant le vide grenier, les voitures stationneront sur le parc. En réponse [Daniel STEGER](#) indique que le stationnement sur le parc est impossible. Il conviendra d'organiser les conditions du déballage. Il précise que la ville peut-être tenue pour responsable en cas d'accident.

[André BARBERO](#) demande si les CIL sont couverts par leur contrat d'assurances. Il évoque les contraintes financières liées à la SACEM. [Daniel STEGER](#) confirme que les CIL disposent d'assurances. Il souligne qu'il conviendra d'établir une convention de mise à disposition du site. Il propose d'installer cette manifestation à l'entrée de Porte Marine. Ce lieu est aménagé pour accueillir ce type d'activités.

Afin d'assurer le côté festif sur la totalité de la journée, [André BARBERO](#) souhaite qu'une animation musicale soit prévue du matin au soir.

[Solange ANDRIEU](#) précise que le Centre Communal d'Action Sociale paye dans le cadre de ses activités la SACEM. Co-participant de cette manifestation, elle se renseignera sur les conditions particulières attachées à cette fête de quartiers.

[Daniel STEGER](#) précise que le service communication a besoin de temps. Il convient de s'attacher à régler tous les aspects techniques pour lancer ce projet.

[Solange ANDRIEU](#) propose que le CIL et le CCAS se réunissent afin de finaliser ce projet de fête. [Andrée PATIES](#) note que les résidentes du foyer pourraient s'impliquer dans le projet en apportant leur savoir-faire par exemple: broderies, tricots...

[Daniel STEGER](#) souhaite connaître la plage horaire de cette journée.

[Andrée PATIES](#) détaille :

- tôt le matin (heure à définir): vide grenier
- 13 h 00 à 15 h 00 : repas
- 15 h 00 à 17 h 00 : spectacle
- final avec un « pot » et une tombola

Andrée PATIES demande l'installation des chaises pour les papas et les mamies. **Daniel STEGER** donne son accord sous réserve de disponibilité de matériel.

Solange ANDRIEU précise que le but de cette journée est d'apporter de la convivialité dans le quartier. Elle ajoute que le public pourra aussi s'installer avec son propre matériel.

Andrée PATIES souligne que cette manifestation doit créer du lien social et montrer qu'il y a de la vie dans le quartier. Elle prend pour exemple les « anciennes fêtes » de La Seyne Sur Mer.

A ce propos, **Daniel STEGER** évoque la journée construite autour de la mémoire des chantiers navals. Il ajoute que le service communication s'appuiera sur toutes les associations volontaires pour organiser la Fête de La Seyne et, espère que tous les quartiers seront impliqués.

Solange ANDRIEU cite l'exemple de la fête annuelle de son quartier (fête des voisins). Au tout début, elle réunissait quelques personnes. Elle souligne qu'aujourd'hui c'est un succès.

Après un accord sur les modalités d'organisation de la fête des Mouissèques, les membres de l'assemblée propose de débattre sur la fête des « Amis de Gambetta et alentours ».

Andrée PATIES soulève les difficultés rencontrées par cette association représentée par Maryse NICOLE. En effet, l'organisation du carnaval le 5 juin modifie l'approche première définie lors de la dernière commission lien social/animation. Cela consistait à l'organisation, le même jour, de fêtes de quartiers sur plusieurs points de notre secteur géographique (CdQ Centre Est). Elle souligne qu'il existe une approche et une aide mutuelle entre les deux associations.

Solange ANDRIEU propose à Maryse NICOLE d'interdire la circulation sur l'avenue Gambetta lors de la fête des « Amis de Gambetta et alentours » qui se déroulera un autre jour.

Maryse NICOLE indique que cette manifestation se tiendra le samedi 12 juin 2010. La ville a mis à sa disposition la Bourse du Travail. Cette manifestation accueillera :

- des écoles de danses (démonstration gratuite)
- l'association « le transbordeur » et sa chorale
- une exposition de meubles (brocanteur)

Une dégustation de coquillages est également prévue. Elle demande la mise à disposition de tables et de chaises

André BARBERO note qu'il serait intéressant de faire participer les foyers du centre ville à cette manifestation.

Daniel STEGER revient sur la proposition de Solange ANDRIEU de bloquer la circulation de l'avenue Gambetta le jour de la fête en précisant qu'il conviendrait de se rapprocher du service concerné pour établir un arrêté d'interdiction de circulation.

Luc PALANGIE note que les principes d'organisation sont identiques à ceux de la fête des Mouissèques.

André BARBERO souligne que les débits de boissons peuvent fournir des tables et des chaises étant donné que cette manifestation leur profitera.

Daniel STEGER fait remarquer que cette action n'apparaît pas lisible en terme de fête de quartiers. Il demande à Maryse NICOLE de se rapprocher du service communication. **Daniel STEGER** propose la mise en place d'un planning au plus tôt pour faciliter l'organisation des différentes manifestations prévues.

Maryse NICOLE s'engage à rencontrer la direction de la communication.

Martial LEROY rappelle qu'au mois de juin et tous les samedis les écoles organisent des kermesses. Il est donc difficile de répondre aux sollicitations de tous. La mise en place d'une planification facilite les réponses

Maryse NICOLE précise qu'elle a demandé la communication du calendrier des manifestations afin d'éviter ces difficultés.

Daniel STEGER souligne qu'il convient également de tenir compte de la « Fête des Voisins ».

Maryse NICOLE rappelle que Martial LEROY avait demandé en conseil de quartiers d'organiser des fêtes de quartiers. La proposition formulée répond à cette attente. Gilbert BRESSAN fait remarquer que la fête du quartier Gambetta permettra aux commerçants de ce secteur de participer à cette action.

Luc PALANGIE regrette l'absence du service de la police municipale ce soir. Ces agents auraient pu apporter des réponses aux différentes questions posées. Il propose à l'assemblée de réfléchir sur les moyens à mettre en œuvre pour mieux caractériser cette fête de quartier.

Martial LEROY propose qu'un concours de boules soit organisé avec la participation du BAR de l'AVENUE et du BAR-RESTAURANT chez « COMBE ».

Une discussion s'engage sur les différents points d'organisation et sur les moyens de communication qui seront mis en place.

Maryse NICOLE et **Daniel STEGER** fixent un rendez-vous au jeudi 25 mai 2010 à

10 h 00 afin de mettre au point la fête de Gambetta.

Daniel STEGER cite les prochaines manifestations programmées en centre ville :

- Fête de La Seyne
- Carnaval Vénitien avec un défilé sur le port
- retraite aux flambeaux

La séance est levée, il est 20 heures15;